

RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE SUR LA SOCIÉTÉ (RES)

Synopsis du cycle de conférences

RES 0 Ouvrir de nouveaux espaces critiques : clarifier, renouveler, « pluraliser » les ancrages normatifs des recherches

Depuis le milieu des années 1990, on assiste à une multiplication des dispositifs de concertation. La concertation est devenue la norme du mode de décision publique. Mais comment faire la part entre les situations où elle fait avancer la résolution conjointe des problèmes et celles où elle sert à atténuer l'impact de la critique des projets pour permettre à ceux-ci de continuer leur cours sans changement ? Ne s'agit-il pas, dans ce cas, de remplacer la « critique sauvage » par de la « critique d'élevage », moins autonome et moins vigoureuse ? La question se pose d'autant plus que la même période a vu une véritable éclipse de la critique, non seulement dans la pratique, mais aussi dans les travaux en sciences sociales. A la critique monolithique des années 1970, fondée sur une position de « surplomb », succèdent des courants de pensée qui sont en quête des procédés par lesquels les acteurs construisent ensemble du sens. A l'engagement succèdent des « postures de soulagement » par lesquelles des chercheurs essaient de se vivre et de se présenter comme neutres. La conférence propose une typologie de ces postures. Surtout, elle conclut sur la nécessité de travailler à un renouveau de la critique, en évitant de retomber dans certains errements de périodes antérieures. Pour cela, elle appelle à la définition d'un nouveau pacte critique et souligne le besoin d'une analyse institutionnelle de nos champs de recherche.

C'est à la suite de cette conférence, donnée dans le cadre du séminaire « Concertation, Décision et Environnement », qu'a été lancé le cycle RES.

19 janvier 2004, ENGREF Paris

RES 1 Recherche environnementale sur la société : lancement d'une démarche analytique et critique

Cette séance, la première du cycle RES, en explique le projet. Celui-ci est motivé notamment par les difficultés que rencontrent les membres du groupe RGTE lorsqu'ils conduisent et entendent discuter leurs recherches sur l'analyse stratégique de la gestion environnementale (ASGE). Chacune de ces recherches s'appuie sur un référentiel normatif environnemental clairement explicité par le chercheur. Ce point à lui seul – il est certes fondamental – est générateur de difficultés à entendre ou de refus d'entendre qui reflètent une résistance profonde et multiforme qui a des conséquences très négatives pour le développement, en France, de recherches qui permettent de mettre en évidence les conditions d'une action et de changements sociaux efficaces pour l'environnement. Elle appelle selon nous une intervention. Dans RES, celle-ci prendra la forme d'une action théorique, qui vise une prise de conscience et des recadrages conceptuels capables de transformer les conditions de la communication et de l'action autour des recherches sur l'environnement.

La séance introduit aussi des thèmes qui seront développés dans le cycle.

27 janvier 2005, ENGREF Montpellier, durée: 1h25

RES 2 Evaluation des politiques publiques : une approche en termes d'analyse stratégique de gestion

Cette séance est consacrée à l'analyse des politiques publiques en matière d'environnement. Après un tour d'horizon des principales conceptions de l'évaluation de politiques, elle montre que l'ASGE conduit à un cadrage spécifique, qui part d'une préoccupation donnée (par exemple, un problème environnemental précis) pour évaluer l'ensemble des actions publiques qui constituent le traitement de fait de ce problème. Cette démarche est illustrée par l'évaluation des politiques publiques françaises en matière de zones humides, conduite en 1993 et 1994. Cet exemple, complété par celui de l'évaluation proposée en 2006 par Maya Leroy sur la réalisation ou non des engagements environnementaux dans la vallée du fleuve Sénégal, montre la capacité de ces évaluations « centrées sur un concernement » à appréhender des problèmes qui, comme l'environnement, sont aggravés par certaines politiques publiques au moins autant qu'ils sont atténués par d'autres. Ces travaux d'évaluation s'inscrivent dans une conception où un « pluralisme de préoccupations » appelle une pluralité des évaluations (plutôt que d'essayer de réunir toutes les perspectives dans une seule évaluation). Au final, de même que cette conception plurielle de l'évaluation permet de surmonter des résistances considérables qui s'opposent à l'évaluation de l'action publique, on peut penser que le pluralisme critique que cherche à cerner le cycle RES soit la condition même du rétablissement d'un espace de discussion critique face à l'appareil de capture qui a enterré il y a vingt ans la critique du surplomb.

10 mars 2005, CIRAD Montpellier, durée : 2h20

RES 3 L'intervenance et la dimension « analytique » des recherches en sciences sociales : quels mots pour en parler ? pour les assumer ?

Cette séance aborde le problème de la position et de l'intervention du chercheur en partant de l'hypothèse que l'analyse pratiquée par le chercheur en gestion, et plus généralement en sciences sociales, n'est pas un simple décortilage intellectuel de la situation qu'il étudie, mais en constitue bien aussi une analyse, au sens que donnent à ce mot, par exemple, la psychanalyse ou l'analyse institutionnelle : une pratique qui passe par la parole, l'écoute et la reformulation et qui possède toujours, nolens volens, des effets cliniques. La séance commence par camper la position du chercheur, toujours « pris » dans les situations qu'il étudie. Elle montre ensuite les ressources majeures que peuvent apporter, pour le traitement de cette question, les approches analytiques de diverses écoles de psychothérapie. Puis un retour est proposé sur les apports et les limites de l'analyse institutionnelle telle qu'elle a été défendue par René Loureau. Enfin, la séance propose toute une palette de mots – ou de concepts – pour inciter à dire la diversité des relations du chercheur aux composantes de son terrain : acteurs, institutions, et jusqu'à la relation qu'il entretient avec lui-même.

10 juin 2005, ENGREF Paris, durée : 2h40

RES 4 L'agrocentrisme est-il un humanisme ? De la nouvelle rhétorique anti-environnementale à l'expression renouvelée du désir de nature

« La nature oui, mais pour l'Homme ! » ; « comment peut-on faire passer des animaux avant les besoins des hommes ? » ; les débats sur l'environnement, et en particulier sur la protection de la nature et la biodiversité, voient se multiplier des discours qui se présentent comme humanistes et qui sont associés plus ou moins directement à une mise en cause des positions environnementalistes. Cette quatrième séance du cycle RES propose une analyse de cette rhétorique. Sous couvert d'humanisme, celle-ci revient à revendiquer pour un secteur donné d'activité économique et de politique publique (l'agriculture, l'exploitation forestière, etc.) une plus grande humanité, et donc le monopole de la légitimité. Sous des formes insidieuses ou claironnantes, académiques, bureaucratiques ou vernaculaires, cette rhétorique s'efforce de rejeter hors des débats sur le développement l'expression des attentes sociales en matière de protection de l'environnement et de biodiversité. En mettant ses articulations au jour, on rouvre du même coup un espace d'expression aux hommes et aux femmes qui portent un désir de nature. On leur restitue un droit de qualifier leurs attentes dans leurs propres termes, avant négociation avec les forces sectorielles, notamment agricoles.

Une bonne part de la séance est consacrée aussi à l'importance de la dimension rhétorique. Passage obligé de toute réflexion sur les problèmes environnementaux, la rhétorique se tient aussi sur le fil qui sépare – et relie – le domaine du sens et celui de la stratégie. Elle est centrale pour l'articulation entre analyse et critique, donc pour le projet RES.

26 janvier 2006, ENGREF-Montpellier, 1h50

RES 5 Le Complexe Français d'Administration Agricole des Idées : impensé sectoriel et désorientation programmatique des recherches sur l'environnement

Dans cette séance, on s'attache à montrer que les recherches du domaine de l'environnement sont profondément désorientées par des effets de perte de sens qui résultent de la domination à la fois écrasante et déniée, impensée, du secteur agricole sur les questions de biodiversité et de conservation de la nature en France. Un problème environnemental clairement posé et instruit fonctionne sur la rencontre entre une série de préoccupations environnementales et une autre série de préoccupations sectorielles - agricoles dans les exemples développés ici. Si la dissymétrie de pouvoir inscrite dans les institutions et les organisations entre secteur productif et domaine environnemental est trop forte, alors, la rencontre entre les deux termes est à la fois déniée et brouillée. On débouche sur des dysfonctionnements dont la séance propose un inventaire et analyse le fonctionnement, illustré par des exemples. On montre, finalement, que le déni qui accompagne la structuration très sectorielle de l'appareil d'Etat français a des conséquences négatives profondes pour les recherches environnementales, les formations supérieures en matière d'environnement et notamment celle des ingénieurs fonctionnaires.

16 mars 2006, ENGREF Paris, durée : 2h20

RES 6 Procéder à une analyse environnementale, gestionnaire et stratégique de problèmes écologiques : un retour sur la genèse et les références fondatrices de l'ASGE

Cette séance revient sur les choix théoriques initiaux qui ont fondé l'ASGE et plus précisément, sur les références et les influences que j'ai mobilisées dans ma thèse (1982-89). Elles vont de Clausewitz à la sociologie des organisations, des approches systémiques et des thérapies paradoxales à la rhétorique et à la logique dialogique, de la *soft systems analysis* aux recherches cliniques françaises en gestion. Les réexaminer permet d'approfondir l'exposé des thèses centrales de l'ASGE, de mettre en discussion plus clairement les choix théoriques sur lesquels elle repose, de re-discuter, comme je le fais dans la séance, un certain nombre de malentendus ou de désaccords. Ces références permettent aussi de toucher du doigt la place centrale qu'occupe dans l'ASGE les thèmes du cycle RES : l'immanence du chercheur, la dissymétrie fondamentale de toute analyse sur des situations sociales, l'importance de la rhétorique (celle du chercheur comprise), le lien immédiat entre théorie et intervention de changement.

11 mai 2006, ENGREF Paris, durée : 2h40

RES 7 L'homme qui a vu l'ours qui a vu l'homme : 10 ans de recherche-ingérence sur le dossier de l'ours en Béarn

Cette séance est consacrée au problème de l'intervenance de la recherche. Elle reprend le modèle de la recherche-intervention proposé par David et Hatchuel à partir de leur expérience et de la littérature sur la recherche intervention dans les entreprises ou les organisations de service public. La question posée est ici de savoir ce que devient la recherche-intervention lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas pour l'environnement, d'intervenir dans des situations publiques et politiques. Dans un tel contexte, le modèle d'une recherche-intervention pilotée par un commanditaire et s'affirmant au service de toute une communauté reste intéressant mais peut devenir trop étroit. Il n'est pas plausible, en particulier, de considérer que le chercheur soit au service de tous les acteurs. Son travail sert certains acteurs, face à d'autres. Il faut alors aller vers une autre notion de l'intervention, qui repose non pas sur la contractualisation de chaque dispositif de recherche, mais sur une conduite stratégique et réflexive de la recherche, à l'initiative d'un chercheur qui en assume la dimension critique. L'analyse est illustrée par 10 ans de travaux de l'auteur sur le dossier de l'ours du Haut-Béarn. Ces travaux peuvent être qualifiés de recherche-ingérence parce qu'il leur a fallu déborder les tentatives des dispositifs contractuels de pilotage mis en place localement pour étouffer une discussion ouverte et une analyse sérieuse de la situation l'ours dans cette zone.

16 juin 2006, INRA, Ivry, durée : 1h10

RES 8 La Cité Ecologique : droit de cité pour la nature et les environnementalistes

Cette séance est consacrée à l'examen de la théorie de la justification de Boltanski et Thévenot du point de vue de la problématique du cycle RES. Cette théorie montre notamment que les différends peuvent être discutés à partir d'ordres cohérents de valeurs appelés « cités ». L'essentiel de la conférence porte sur la quête de la cité écologique, celle-ci commence avec l'analyse de 3 textes consacrés à cette question par Lafaye et Thévenot, Latour et Godard. Cette analyse montre que ces trois textes font avancer la question, mais partagent deux options qui bloquent leur recherche de la cité écologique : ils cherchent une écologie sans écologistes et sont réticents à envisager que l'enjeu central du domaine puisse être la nature. Si l'on envisage au contraire que les mouvements environnementalistes sont moteurs du domaine et qu'il s'agit bien de nature telle qu'eux la définissent, alors, on débouche sur la mise en évidence de la cité écologique. Celle-ci répond aux exigences de la théorie de la justification et reflète le discours propre des organisations environnementalistes. C'est l'occasion de montrer encore certaines résistances qui s'opposent à la claire reconnaissance de la perspective environmentaliste. Cela permet aussi de mettre en discussion des aspects intéressants de la théorie de la justification.

17 novembre 2006, ENGREF, Montpellier, durée : 2h10

RES 9 Rahan à Karlsruhe : trois questions sur *Les politiques de la nature* de Bruno Latour

Cette séance est consacrée à la discussion des propositions, aujourd'hui très influentes dans le champ de l'environnement, faites par Bruno Latour dans *Les politiques de la nature*, dans d'autres ouvrages et dans une exposition à Karlsruhe. La conférence s'attache à analyser la posture et la pratique théorique de cet auteur. Pour cela, elle s'appuie sur le personnage conceptuel que peut fournir le héros de bande dessinée Rahan, « fils des âges farouches ». Il ressort notamment que les propositions théoriques de Bruno Latour fournissent essentiellement un langage pour l'acteur politique re-assembleur, opérateur d'une re-composition de l'ordre social, écologique et politique de ce que l'auteur appelle « le collectif cosmopolitique ». Du coup, on perçoit mieux les articulations avec l'ASGE, dont la perspective est centrée sur l'action du porte-parole des non-humains exclus du collectif ou menacés d'expulsion. L'examen des deux perspectives clarifie leurs convergences, leurs divergences, leur complémentarités, en particulier au regard du projet RES de promouvoir de nouvelles perspectives critiques. Le passage par le personnage de Rahan pose des questions vives, par exemple, celle de la difficulté pour des chercheurs dont les postures sont essentiellement minoritaires ou instituant à trouver une fondation stable dans la durée pour asseoir leur pratique.

17 janvier 2007, ENGREF, Paris et Montpellier, en visioconférence, durée : 1h57

RES 10 Projets, tentations et fantasmes hatrôlogiques : le syndrome patrimonial

Cette séance est consacrée essentiellement à un exposé détaillé sur la gestion patrimoniale et l'audit patrimonial. En revenant sur la genèse de ces approches et sur leurs hypothèses fondatrices, on voit mieux comment leur visée et leur signification ont pu changer entre les années 1970-80, où elles étaient très innovantes, et leurs usages actuels, beaucoup plus discutables. La critique détaillée d'une récente thèse permet en particulier de montrer à quel point, derrière un discours qui promeut l'investissement collectif de tous les acteurs pour la prise en charge de l'environnement et des territoires, se profile en fait une reprise en main par les opérateurs des secteurs productifs (agriculture, forêt, industrie) et un travail de marginalisation de ceux qui, face à eux, portent les revendications environnementales de la société. On retrouve ici la force de l'impensé sectoriel déjà mis en évidence, dans d'autres contextes et par d'autres approches, dans les séances RES 4 et RES 5. En listant les hypothèses théoriques par lesquelles se justifient l'audit patrimonial et des approches qui s'en inspirent (ou qui, porteuses de visées similaires, retrouvent des cadrages analogues) on constate que ces approches débouchent sur des affirmations et sur des études de terrain qui offrent très peu de prise à une discussion critique ouverte. La fin de la conférence montre qu'en renversant ces hypothèses, on retrouve sous un autre angle les bases du pluralisme critique que cherche le cycle RES.

2 février 2007, ENGREF Montpellier, durée : 3h10

RES 11 Propositions néo-soupçonneuses : une convention critique pluraliste et dialogique (séance conclusive)

Cette séance, qui devrait conclure le cycle, est centrée sur la question de la critique, telle qu'elle avait été formulée dans RES 0. Elle commence par montrer que le problème posé est, au fond, celui des hiérarchies enchevêtrées, qui a occupé tous les chercheurs de ma génération travaillant sur les problèmes complexes d'environnement. Un bref passage en revue des grandes solutions possibles conduit à celle qui fonde l'analyse stratégique de la gestion environnementale : chaque recherche est proposition d'une hiérarchie et c'est le croisement par le dialogue entre des recherches séparées, différemment situées, qui éclaire les problèmes complexes. Quelles sont les conditions de la critique dans un tel contexte ? Pour les éclairer, on peut s'appuyer sur un modèle, la négociation, qui repose d'après moi sur l'ambiguïté entre horizon antagoniste et horizon coopératif dans le traitement des problèmes. Cette perspective permet de préciser les conditions d'une convention critique pluraliste, dialogique. Elle montre notamment qu'il n'y a pas de raison à priori de redouter un éparpillement qui priverait de force les postures critiques. Elle permet aussi de préciser qu'il n'est pas question d'attendre un accord préalable entre les participants pour changer les règles du débat, mais que, comme dans le modèle de négociation proposé en 1982 par Fisher et Ury, chaque participant au débat, chaque chercheur qui conçoit son activité comme à la fois clinique et critique, peut choisir de conduire son travail et de présenter ses résultats dans des termes qui promeuvent une telle convention critique et tendent à en induire la réalisation.

29 juin 2007, CIRED, Nogent sur Marne, durée : 1h40

Plusieurs parcours d'écoute possibles

Le cycle RES noue ensemble plusieurs thématiques ; par ailleurs, l'ordre dans lequel les séances ont été données n'est pas forcément le plus logique pour les écouter (je pense en particulier à la séance 2, qui devrait sans doute être écoutée après les séances 6 et 7). Si bien qu'en dehors de l'écoute des conférences dans l'ordre chronologique, on peut aussi recommander des parcours partiels.

- Parcours centré sur la critique : RES 0, 1, 4, 5, 11
- Parcours centré sur l'intervention et l'analyse institutionnelle : RES 3, 4, 5, 6, 7
- Parcours centré sur l'impensé sectoriel agricole : RES 2, 4, 5, 10
- Parcours sur les théories de la gestion sociale de l'environnement : RES 8, 9, 10, 6, 11
- Parcours centré sur l'ASGE : RES 6, 7, 2, 10